



Bulletin agro-hydro-météorologique décadaire

SITUATION METEOROLOGIQUE: Des Pluies faibles à modérées sur le pays

Situation pluviométrique

Des quantités de pluies faibles à modérées ont été recueillies par endroits au cours de la première décade de septembre 2023 sur l'ensemble du pays. Ainsi des fortes pluies de plus de 50 mm en un jour ont été recueillies dans certaines localités des régions de Tillabéry, Dosso (Gaya), Maradi. Le cumul décadaire (Fig.1) a varié entre 0 et 122 mm à Zabori (Département de Gaya).

Le cumul pluviométrique saisonnier au 10 septembre 2023 a oscillé entre 195 et 662 mm à Gaya (département de Gaya) dans des localités arrosées. Notons que les localités les plus arrosées sont situées sur le sud des régions du fleuve, le sud des régions de Tahoua, Maradi, Diffa et Zinder.

Le cumul pluviométrique saisonnier 2023 comparé à l'année passée présente une situation déficitaire sur la majeure partie du pays. Néanmoins, des cumuls pluviométriques excédentaires sont observés au niveau de quelques localités : Birni N'Konni, Falmeye, Niamey, Téra Galmi, Madoua, Matameye, Magaria (Fig 3) . Suite, lire page 2)

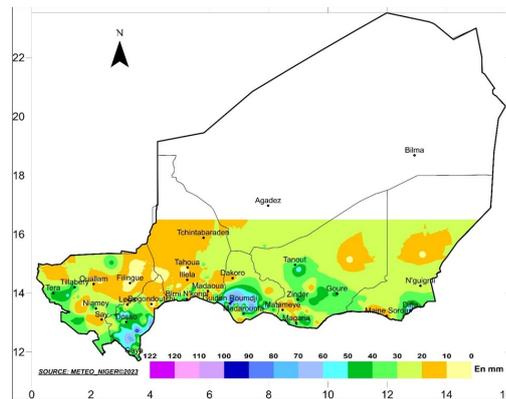


Fig.1 : cumul pluviométrique de la première décade de septembre

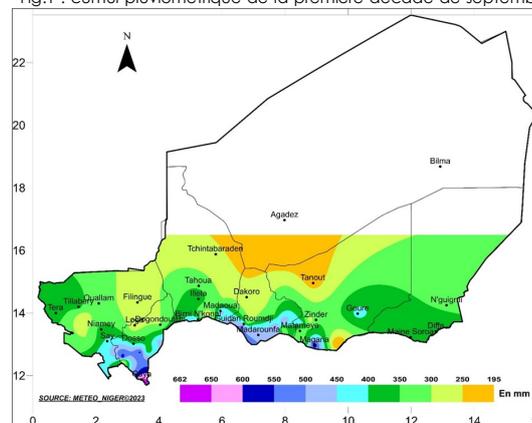


Fig.2: cumul pluviométrique saisonnier au 10 Septembre 2023

SITUATION AGRICOLE : Développement végétatif acceptable avec la maturité du mil observée dans la zone agricole du pays.

Les précipitations de cette décade ont été plus ou moins régulières au niveau des postes pluviométriques régulièrement suivis. Dans certaines localités les cumuls pluviométriques ont été très importants avec comme conséquences des cas d'inondations, des séquences sèches ont été également observées dans certaines localités. Dans les zones humides les cultures présentent un développement végétatif acceptable avec la maturité du mil observée dans la zone agricole du pays. Sur le plan phytosanitaire plusieurs cas d'infestations ont été

déclarés et les traitements sont en cours. On note sur les marchés, une stabilité voire une baisse des prix des denrées alimentaires comparés à la décade précédente mais en hausse par rapport à la même décade de l'année passée. Suite, lire page 2&3).

Situation agrométéorologique	P. 1&2
Situation hydrologique	P. 2
Situation des cultures	P. 3
Situation phytosanitaire	P. 3
Situation alimentaire	P. 3
Situation pastorale	P.4& 5

Sommaire :

- Des Pluies faibles à modérées sur le pays
- Développement végétatif acceptable avec la maturité du mil observée dans la zone agricole du pays.
- Faible remontée des hauteurs d'eau ;
- Sur le plan phytosanitaire plusieurs cas d'infestations ont été déclarés et les traitements sont en cours;
- La situation sanitaire est marquée par quelques cas des foyers suspects de maladie;
- Globalement, les termes de l'échange (TDE) sont globalement défavorables aux éleveurs dans toutes les régions du Pays. Mais à l'intérieur de cette situation subsiste des disparités.

SITUATION METEOROLOGIQUE (suite)

Le cumul pluviométrique saisonnier 2023 comparé par rapport à la normale 1991-2020 est globalement excédentaire sur la majeure partie du pays. Cependant des déficits sont enregistrés sur le Centre et le Sud des régions du fleuve et quelques localités situés au Centre de la région de Maradi et le sud des régions de Tahoua et de Zinder (Fig4).

Situation agrométéorologique

Des quantités des pluies faibles à modérées enregistrées au cours de cette décade ont permis la satisfaction des besoins en eau des cultures sur la majeure partie de la bande agricole.

Le temps observé au cours de la décade montre des températures moyennes au sol variant entre 27.6 et 32.7° C . La durée d'insolation comprise entre 6.4 et 8.9 heures. L'humidité relative moyenne oscille entre 64 et 84% au niveau de la bande agricole. La vitesse moyenne du vent et l'évapotranspiration varient respectivement de 0,7 à 2,7 m/s et de 4.7 à 7,6 mm.

En perspectives pour la décade prochaine, les pluies attendues et les réserves en eau du sol pourront satisfaire les besoins en eau des cultures sur la majorité des postes suivis.

Fig.3: Cumul saisonnier au 10 Septembre par rapport à l'année passée

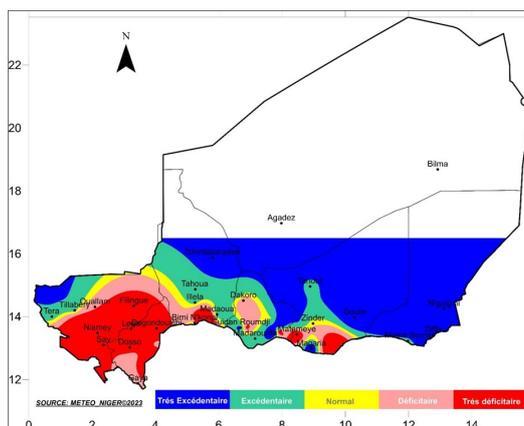
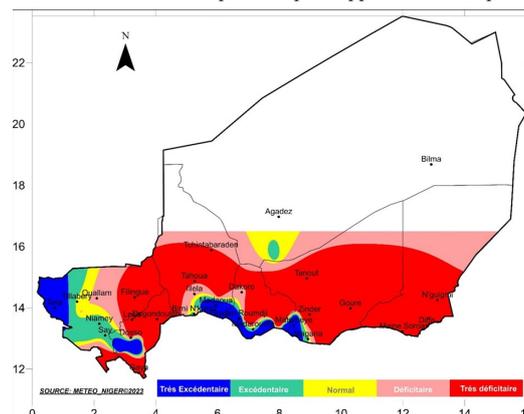


Fig.4: Cumul saisonnier au 10 Septembre 2023 par rapport à la moyenne 1991-2020

SITUATION HYDROLOGIQUE : Faible remontée des hauteurs d'eau

La situation hydrologique est restée calme, avec une faible remontée des hauteurs d'eau au cours de la première décade du mois de septembre 2023, à l'ouest du pays sur le fleuve Niger.

Dans le bassin du Lac Tchad, les écoulements de la Komadougou Yobé se poursuivent normalement. Les hauteurs d'eau observées, à la station de Bagara (Diffa), au cours de cette décade sont globalement équivalentes à celles enregistrées l'année passée sur la même période.

Dans le bassin du le fleuve Niger, au niveau de la station hydrométrique de Niamey, des valeurs de débits inférieurs à ceux observés l'année passée, à la moyenne des dix dernières années et aux années humides 2012 et 2020 ont été enregistrées durant toute la décade. Elles restent néanmoins nettement supérieures à celles des années sèches 1984-1985.

Les débits observés au cours de cette décade, à la station hydrométrique de Niamey, ont varié entre 1199 m3/s hauteur à l'échelle 488 cm en début de décade à 1559 m3/s hauteur à l'échelle 548 cm en fin de décade. Contre 1772 m3/s hauteur à l'échelle 581 cm à 1745 m3/s hauteur à l'échelle 577 cm l'année passée sur la même période.

L'analyse des hydrogrammes des débits montre également que celui de cette année reste globalement en-dessous de celui de l'année passée, de la moyenne décennale (2013-2022), et des années humides 2012 et 2020 pour la même période. Il reste, toutefois, largement au-dessus de celui de l'année sèche 1985 (cf. figure ci-dessous).

NB : La côte d'alerte jaune inondation, fixée à 530 cm correspondant à un débit de 1444 m3/s, a été atteinte et dépassée le 03 septembre 2023.

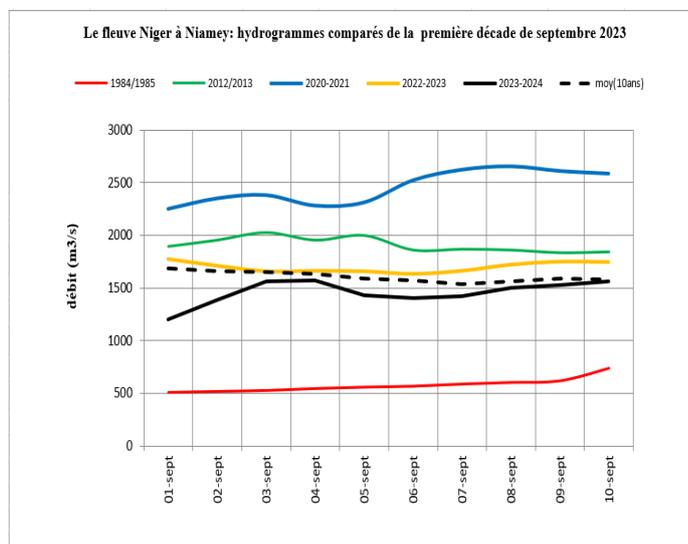


Fig.5 Hydrogrammes comparés à la 1ère décade de septembre 2023

SITUATION AGRICOLE (suite)

Situation des cultures

Situation des semis

Dans la région d'Agadez, 14 sites n'ont pas connu de semis en raison d'une faible recharge de la nappe phréatique.

Situation Phénologique

La situation phénologique des céréales montre que le stade le moins avancé est la levée avancée observée dans les départements de Bosso et Tanout pour le mil et pour le sorgho, c'est dans les départements de Balleyara, Banibangou. Le stade dominant pour le mil est la floraison avec 29% et pour le sorgho c'est Nouaison/Epiaison avec 33%. Le stade le plus avancé pour le mil et le Sorgho est la maturité observée dans toutes les régions sauf Agadez pour le mil et dans les régions de Maradi et Zinder pour sorgho.

Pour les cultures de rente, le stade le moins avancé pour le niébé et l'arachide est la levée. Le stade dominant est la floraison pour le niébé et la formation des gousses pour l'arachide. Le stade le plus avancé est la maturité pour le niébé et l'arachide observée dans les régions de Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder pour le niébé et Maradi, Tillabéri et Zinder pour l'arachide.

Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire au cours de cette décade a été marquée par :

- Des attaques de sautériaux de faible ampleur sur les cultures de mil, sorgho et niébé dans les départements de Diffa, Bosso et N'guigmi (région de Diffa), de Dogondoutchi, Loga (région de Dosso), Bankilaré (région de Tillabéri) et dans les communes de Kao, Madaoua, Alléla, Bazaga, CU de Konni, Tchinta, commune d'Azeye, Bouza (région de Tahoua), Tarka, Guidimouni, Alber Karam, Moa, Tanout, Olléléwa (région de Zinder) et sur l'oignon dans la commune de Dabaga (région d'Agadez) ;

- Des attaques de la Mineuse de l'épi sur du mil en grenaison d'ampleur faible à moyen dans les départements de Boboye, Dogondoutchi, Dosso, Dioundiou, Falmey, Tibiri, la CU de Dosso(Dosso), Guidan_Roumdji, Aguié(Maradi), Bouza(région de Tahoua), Dungass, Mirriah(Zinder) et Filingué (région de Tillabéri),

- Des attaques d'insectes floricoles sur le mil et niébé en floraison observés dans les départements de Diffa, Goudoumaria, Mainé Soroa, N'guigmi (Diffa), Boboye, Dioundiou, Dogondoutchi, Dosso, Tibiri, Loga (Dosso), Aguié,, Madarounfa, Mayahi, Dakoro (Maradi), Tahoua département, Belbédji, Mirriah(Zinder), Ouallam, Téra(Tillabéri), et les arrondissements 2,3 et 4 de Niamey ;

- Des attaques de chenille défoliatrices, thrips, dans les communes d'Iférouane et Timia (région d'Agadez) ;

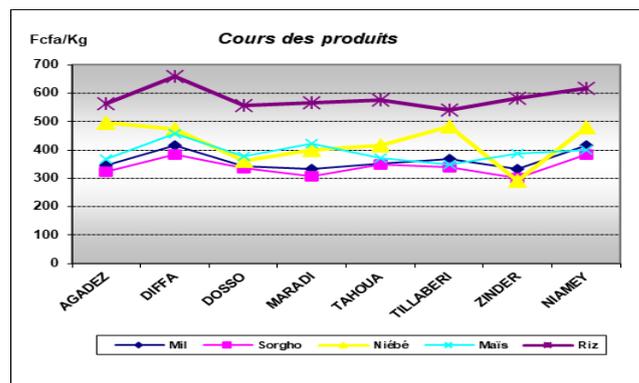
Des attaques de cicadelle du sorgho de faible ampleur dans les départements de Madaoua, Gazaoua et la CU de Maradi.

Situation des prix des denrées alimentaires

Les niveaux des prix sur les marchés affichent une stabilité pour tous les produits sauf le maïs par rapport à la décade passée. Comparés à l'année passée à la même période, ces prix des produits agricoles sont en hausse pour tous les produits exceptés le niébé qui est en baisse de 23%.

Tableau n°1 : Cours des produits (F/kg)

REGIONS	Mil en F/ Kg	Sorgho en F/ Kg	Niébé en F/ Kg	Maïs F/Kg	Riz en F/Kg
AGADEV	347	324	497	368	564
DIFFA	416	385	475	458	659
DOSSO	344	336	362	379	559
MARADI	332	309	400	423	567
TAHOUA	353	350	416	372	578
TILLABERI	368	341	485	349	540
ZINDER	333	301	291	387	582
NIAMEY	416	384	480	400	618
Moyenne décade	364	341	426	392	583
Moyenne décade précédente	360	337	426	376	586
Moyenne même décade 2022	317	288	554	295	493
Variation par rapport à la décade précédente (%)	1,0	1	0,0	4	-0,4
Variation par rapport à la même décade en 2022(%)	15	18	-23	33	18,3



Phénomènes exceptionnels

*Inondations

Des cas d'inondation ont été observés dans plusieurs localités de la commune de Simiri (Ouallam), sur environ 396 ha des cultures de Mil, Niébé et Moringa suite à des fortes précipitations enregistrées.

*Sécheresse/vent de sable

Des séquences sèches d'une dizaine de jours ont été enregistrées dans plusieurs localités des communes de Birni N'Gaouré, N'Gonga, Tombokoirey, Sakadamna, Mokko, Gorou Bankassam (région de Dosso), Tondikandia, Imanan, Kourfeye centre et Zone Sirba (région de Tillabéri) qui ont freiné le développement des cultures. Un vent de sable violent a été observé au niveau de 30 villages agricoles dans les départements de Bagaroua et Tassara (région de Tahoua).

SITUATION PASTORALE

SITUATION PASTORALE

Le pâturage herbacé se développe normalement et accessible aux animaux dans presque toutes les régions du pays aussi bien en zone agricole qu'en zone pastorale.

Pendant, il présente une physionomie variée selon les régions. Ainsi le stade phénologique des herbacés varie du tallage à l'épiaison en zone pastorale et en zone agricole. Il varie de l'épiaison à un début de grenaison pour les graminées et de la floraison à la formation des gousses pour les légumineuses en plusieurs endroits.

Il faut noter que les stades phénologiques les plus avancés sont observés pour la plupart en zone agricole plus précisément au niveau des enclaves pastorales, des massifs forestiers, les zones de la vallée du Niger, les parcs agro forestiers.

La composition floristique des pâturages dominant est la suivante : *Cenchrus biflorus*, *Eragrostis tremula*, *Panicum laetum*, *Tephrosia linearis*, *Dactyloctenium aegyptium*, *Aristida mutabilis*, *Schoenelfeldia gracilis*, *Tribulus terrestris*, *Alysicarpus ovalifolius*,.....etc.

Ces herbacées sont malheureusement dominées par des espèces peu ou pas appréciées par les animaux comme le *Sida cordifolia* au niveau de la majeure partie des enclaves et aires pastorales.

La contribution très appréciable du pâturage aérien et des espèces pérennes pour l'alimentation du bétail est importante. En cette période il se compose des herbacées pérennes au stade de régénérescence (*Panicum turgidum*) et les ligneux fourragers en régénération (*Acacia* Sp, *Boscia sénégaleensis*, *Balanites aegyptiaca*, *Mauria crassifolia*, *Cordia sinensis*, *Zizyphus mauritania*, *Commiphora africana*, *Sclerocarya birrea*, *Piliostigma reticulatum*, *Guiera senegalensis*, *Combretum* spp, *Acacia raddiana*,... etc).

Le recouvrement terrestre de la strate herbacée est compris entre 40 à 50% quant aux ligneux leur régénération est à 60 - 70%.

Malgré cette évolution, la situation des pâturages reste inquiétante dans certaines localités du pays,

Agadez : Dans le département d'Ingall (tout l'Irhazer et dans la bande Est du chef-lieu du département), l'herbe n'est pas accessible aux gros ruminants. Mais les stades phénologiques les plus avancés sont observés au niveau des vallées et bordures des koris de l'Aïr.

Des attaques des chenilles sur les ligneux ont été aussi observées dans le département de Tchirozérine (les communes rurales de Dabaga et Tabelot),

Diffa : Des poches de sécheresse ont été observées à Goudoumaria (la zone de Boutti à Blabrim), Bosso (la zone de Djariho jusqu'à Karia en passant par Mandawa, N'Gueldjabi, N'Guelgnalé), Il faut aussi noter l'existence de vastes bandes de plages nues dans les départements de Mainé-Soroa (les communes de Folatari et de N'Guelbeyli), de N'Gourti, de Diffa et de N'Guigmi. Il est à noter également des infestations parasitaires et des invasions acridiennes qui se généralisent dans les départements de Diffa, Mainé-Soroa, Goudoumaria et N'Gourti. A Diffa plus précisément dans le Département de Goudoumaria, des vastes étendues de terrain sont envahies par du *Pergularia tomentosa* et du *Calotropis procera* des espèces peu ou pas appréciées.

Dosso : La situation des pâturages est assez bonne et les herbacées poursuivent leur cycle végétatif normalement avec la poursuite des précipitations. Les stades végétatifs observés sont disparates en fonction des zones et même à l'intérieur d'une même zone suite à la répartition irrégulière des pluies dans le temps et l'espace durant la campagne. Toutefois, la régularité actuelle des pluies au cours du mois de septembre, a permis d'observer les stades phénologiques dominants dont la montaison avancée et l'épiaison pour les graminées et la ramification avancée et la floraison pour les légumineuses.

Tahoua : La disparité des précipitations tant dans leur régularité, leur répartition ainsi que leur quantité au cours de la première décade de septembre 2023 a conduit à un développement très hétérogène du tapis herbacé offrant ainsi une diversité de faciès. A cela s'ajoute une très faible couverture au sol des herbacés surtout au niveau des aires et enclaves pastorales et que la quasi-totalité des aires de pâturage des départements de Konni, Madaoua, Illéla, Bagaroua est colonisée par le *Sida cordifolia*.

Maradi : Courant cette décade, des pluies faibles à modérées ont été enregistrées. Ces pluies, bien que mal réparties dans le temps et l'espace ont permis la poursuite du développement normal des cycles des herbacés au niveau de la région. Néanmoins un tapis clairsemé de pâturage est situé au Sud du département de Bermo et des poches de sécheresse marquées par un début de flétrissement des herbacées ont été observées dans la vallée de la tarka et au Nord-Est du département de Dakoro (Goula et Soly).

Tillabéri : Il faut noter l'existence de vastes bandes de plages nues dans les départements d'Abala (Sud-Est, zone Badack, Est Samassamey d'Abala), de Banibangu, Téra, Filingué et Torodi.

Zinder : La situation des pâturages au courant de la 1 ère décade de septembre 2023 se caractérise dans son ensemble au niveau de la zone pastorale et agropastorale par un stade phénologique dominant qui varie de l'épiaison à un début maturité pour les graminées et de la floraison à un début de formation des gousses pour les légumineuses.

Les zones ayant connu un retard dans l'installation de la campagne pastorale comme la commune rurale de Tenhiya dans le département de Tanout, une partie des départements de Tesker et Gouré ont enregistré quelques précipitations améliorant ainsi le développement du cycle végétatif des herbacées dont le stade phénologique le plus dominant est la montaison.

Niamey : Les pâturages herbacés et ligneux croissent et se développent normalement. Les stades dominants chez les herbacées sont la floraison et le début de maturité. Les espèces dominantes sont : *Sida cordifolia*, *Sida rhombifolia*, *Aristida* sp., *Brachiaria* sp., *Zornia glochidiata*, *Eragrostis tremula*, *Commelina forskalaei*.

SITUATION PASTORALE : (suite)

Abreuvement des animaux

Les précipitations enregistrées au cours de l'année ont favorisé le remplissage des points d'eau de surface telles les mares. L'abreuvement des animaux s'effectue au niveau des points d'eau de surface aussi bien en zone agricole qu'en zone pastorale.

Mouvements et concentration des animaux

D'une manière générale en zone pastorale, le mouvement des animaux est interne et la plupart des éleveurs ont regagné leurs terroirs d'attache. Ainsi de fortes concentrations d'animaux sont observées dans plusieurs départements de la zone pastorale. En zone agricole, les animaux sont restés concentrés au niveau des terroirs d'attaches dont entre autres les enclaves et aires pastorales.

État d'embonpoint des animaux

Globalement, l'état d'embonpoint des animaux, est passable surtout chez les petits ruminants. En effet, le recouvrement progressif du tapis herbacé améliore de manière significative l'état d'embonpoint des animaux. Aussi, la poursuite de la vente à prix modéré des aliments pour bétail dans les zones surtout à déficit fourrager marqué, sera certainement un palliatif à cette situation.

Terme de l'échange

Les termes de l'échange (TDE) sont globalement défavorables aux éleveurs dans toutes les régions du Pays. Mais à l'intérieur de cette situation subsiste des disparités.

Situation sanitaire du Cheptel

La situation sanitaire est marquée par quelques cas des foyers suspects de maladie. **Tableau 1 : Situation des foyers de suspicion de maladie**

Communes	Maladies	Nbr de cas	Efectif du troupeau	Nbr de malades	Nbr de morts	Mesures prises
Tassara	Pasteurellose PR	2	2860	7	2	tt*
	Clavelée	7	2500	16	0	tt
Goroual	Pasteurellose ovine	2	137	23	2	tt
	Dermatose nodulaire	1	64	3	0	tt
Bankilaré	Dermatose nodulaire	1	45	2	1	tt
Goudoumaria	Fièvre aphteuse	1	47	20	0	tt
	Pasteurellose PR	1	654	39	11	tt
	Babésiose	1	63	3	0	
Mirriah	Clavelée	1	123	8	1	tt
Berma	Pasteurellose PR	1	30	2	1	tt
	Charbon bactérien	1	50	7	4	tt
Mayahi	Pasteurellose PR	1	20	3	1	vac**

Phénomènes exceptionnels :

A Dosso : Au cours de cette première décade de septembre 2023, une perte de vingt trois (23) têtes d'ovins par intoxication (ingestion du *Zornia glochidiata*) a été signalée dans la commune urbaine de Dondoutchi.

GRUPE DE TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE (GTP-NIGER)

Chef de file du groupe:
Direction de la Météorologie
Nationale du Niger
BP 218 Niamey (NIGER)

Téléphone : 00 227 20 73 21 60
Télécopie : 00 227 20 73 38 37
Messagerie : dmn@intnet.ne

« La météorologie au service du développement et pour la sécurité des personnes et des biens »

Retrouvez-nous sur le web!
www.meteo-niger.net

Participent à l'élaboration de ce Bulletin :

- ❖ CABINET DU PREMIER MINISTRE
 - La Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP)
 - BP : 893
 - Tel : 20.72.39.53
 - Fax : 20.72.34.56
- ❖ MINISTERE DES TRANSPORTS
 - Direction de la Météorologie Nationale : Coordonnateur GTP
 - BP : 218
 - Tel : 20.73.21.60
 - Fax : 20.73.38.37
- ❖ MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
 - Direction de la Statistique (DS)
 - BP : 323
 - Tel : 20.75.27.72
 - Direction Générale de la Protection des Végétaux (DGPV)
 - BP : 323
 - Tel : 20.74.25.56 - 20.74.19.83
 - Direction du Développement Pastoral (DDP)
 - BP : 1268
 - Tel : 20.73.21.47 - 20.73.31.59
- ❖ MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
 - Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE)
 - BP : 257
 - Tel : 20.72.38.85

Avec la participation de la Gendarmerie Nationale (Ministère de la Défense), FNIS : Radio Présidence (Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation) pour la transmission des données.